

RATIO AVANCEMENT 2021 COMMANDANT ET DIVISIONNAIRE : LE COMPTE N'Y EST PAS !



scsi-pn.fr

novembre 2020

RATIO INSUFFISANT

Les ratios de promotion pour 2021 viennent enfin d'être validés par l'administration.

Pour le grade de commandant : **268 capitaines seront promus** au 1er juillet 2021 sur les 1911 promouvables.

Ce ratio ne tient pas compte de la démographie du corps ni du pyramidage 40/40/20 entre les grades prévu au protocole de 2016. Il ne permet pas de débloquent les situations de tous les capitaines.

Compte tenu de la physionomie du corps, le SCSI revendique un ratio d'avancement supérieur et un abaissement du seuil de promouvabilité pour garantir dans les années à venir une organisation hiérarchique cohérente avec la nomenclature actuelle.

GRAF : ENCORE LOIN DE L'OBJECTIF CIBLE

Pour le grade de commandant divisionnaire : **130 nominations au 1er janvier 2021** sont prévues dont les enveloppes remises en gestion suite aux départs en retraite. Le protocole de 2016 prévoit clairement 10% du corps au grade sommital, soit 800 nominations dans le GRAF d'ici à 2022. Or après cette campagne d'avancement seuls 610 collègues auront été promus.

Faute d'anticipation, les règles de gestion et indemnitaires du cumul EF/GRAF (qui était jusqu'ici écarté) devaient évoluer mais à ce jour elles ne sont toujours pas définies. La DGAFP impose son interprétation restrictive du protocole et l'administration navigue à vue.

DÉTOURNEMENT DU PROTOCOLE PAR L'ADMINISTRATION

Contrairement aux engagements pris dans le cadre du PPCR et du pacte présidentiel en 2016, l'administration n'a toujours pas ouvert les discussions dans le cadre de la clause de revoyure du protocole, prévue en 2019...



L'incapacité de notre institution à mener une réflexion prospective sur l'évolution du corps de commandement obère la possibilité d'un véritable accompagnement RH des parcours de carrière des officiers !